



Charte du Nageur SEA

Ce petit guide pratique vous est remis pour rappeler à chacun les règles élémentaires, mais nécessaires, pour la pratique de la

NATATION

Il vient en complément du règlement intérieur de SE Accueil.

Il convient à chaque nageur d'y attacher la plus grande importance et d'en respecter les points;



Introduction :

La suite des points mentionnés dans ce document n'a d'utilité que si l'adhérent a fait le nécessaire auprès de St Egrève Accueil pour s'acquitter de son adhésion pour l'année en cours.

1/ Pour être aussi à l'aise qu'un poisson dans l'eau

1/ En DEBUT de SAISON (OCTOBRE à JUIN), je m'assure que :

- Je suis apte médicalement à suivre mon activité*
- Je suis à jour de mon inscription (et mon adhésion à SEA) auprès des responsables de mon activité*
- Je suis inscrit sur le cours correspondant à mon niveau (débutant, confirmé, perfectionnement)*
- Mon badge d'accès à mon cours est à jour*
- Si je veux aller nager en dehors des cours j'ai intérêt à me faire délivrer la "carte résident" du SIVOM qui me permet d'obtenir des entrées à tarif réduit. Elle s'obtient ou se met à jour à l'accueil de la piscine sur présentation d'un justificatif de domicile et/ou de la carte adhérent SEA.*
- 2 photos d'identité nécessaires pour création des cartes Natation et Résident*

Infos pratiques ;

Responsables d'activité:

- Florence DESCHAMPS : 06 19 19 81 88*
- Françoise LUC : 06 81 70 05 67*

Maitre nageur :

- Lionel Guillon*

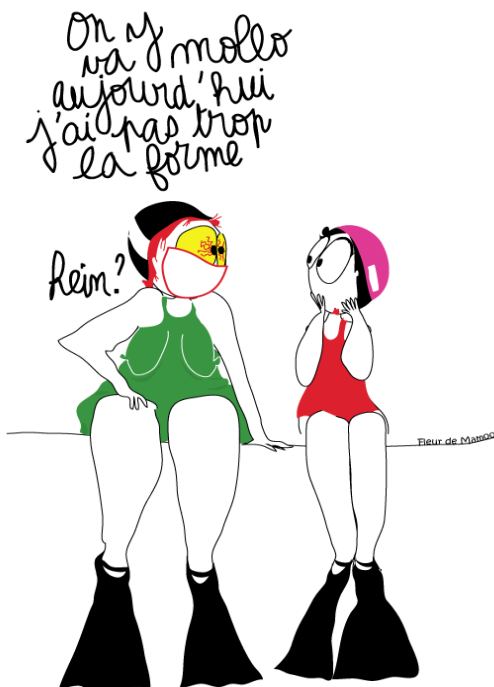
Reprise des cours

Lundi 3 octobre 2022

Horaires : Groupe 1 à 16h35/ Groupe 2 à 17h05/ Groupe 3 à 17h40

Pas de cours pendant les vacances scolaires.

Lieu : piscine intercommunale du Néron (arrêt tram Fiancey—Prédieu)





2/ Avant le début de chaque cours,

Je vérifie ;

- *Que j'ai pensé à prendre mon badge , mon bonnet de bain et mes lunettes, le tout dans mon sac filet (seul sac toléré au bord du bassin)*
- *Je respecte et j'applique les mesures sanitaires en vigueur.*
- *Pour ne pas perturber la séance, je suis au vestiaire 10mn avant le début des cours.*
- *Je n'accède au bassin que sur autorisation du MNS*
- *Je signale toute absence à mes responsables pour permettre la tenue de la liste de présence*

3/ Pendant le cours

- *Je suis attentif aux consignes du MNS*
- *Je reste dans ma ligne d'eau*
- *Je signale au MNS toute sortie de l'eau*

4/ A la fin du cours

- *Je quitte ma ligne à l'heure prévue*
- *Si je veux continuer à nager, je quitte ma ligne ET je vais valider mon entrée "public " avant de revenir dans le bassin*
- *Je dispose de 15mn pour quitter les lieux.. donc les papotages se feront en dehors de la piscine!!! Sinon le portillon sera bloqué et je devrais régulariser ma situation auprès de l'accueil.*
- *Je peux formuler à mes responsables toute remarque ou problème concernant le cours (souhait de changer de niveau, etc..). Elles tacheront de le régler au mieux.*

Saint Egrève
ACCUEIL
SEA

Le respect de ces quelques points permettra à chacun de profiter au mieux de ces bons moments de détente.

Merci à tous . Bonne baignade et profitez bien de votre activité

